



Forbach le, 24 mars 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, conformément à l'article 40 de l'ordonnance n° 021-1310 du 7 octobre 2021 et notamment l'article L 2121-25 entré en vigueur le 1er juillet 2022 ;

Considérant que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune ;

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 MARS 2023 A 18 HEURES

LISTE DES DELIBERATIONS

**1. Approbation du Procès-Verbal des séances du 02 décembre 2022 et du 03 février 2023.
APPROUVE A L'UNANIMITE**

2. Décisions

Délibération n° 20230324_2 : Décisions prises en vertu de l'art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

3. Attractivité

Délibération n° 20230324_3_1 : Modification des tarifs concernant la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n° 20230324_3_2 : Dispositif de soutien aux commerçants et aux artisans

APPROUVE A L'UNANIMITE

4. Vie Culturelle et Citoyenne

Délibération n° 20230324_4_1 : Galerie Têt de l'Art : Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n° 20230324_4_2 : Le Carreau : Convention pour le versement de la subvention de fonctionnement pour 2023

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n° 20230324_4_3 : Subventions de fonctionnement aux associations de plus de 1 000€

APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n° 20230324_4_4 : Subventions de fonctionnement aux associations de moins de 1 000€
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n° 20230324_4_5 : Subventions de fonctionnement aux associations conventionnées
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_4_6 : Subventions exceptionnelles aux associations : organisation d'une manifestation
APPROUVE A L'UNANIMITE

5. Vie Associative et Sportive

Délibération n°20230324_5_1 : Subventions de fonctionnement aux associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 1 000€ pour l'année 2023 – Soldes
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_5_2 : Subventions de fonctionnement aux associations soumises à critère pour l'année 2023 – Soldes
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_5_3 : Subventions de fonctionnement aux associations bénéficiant d'une subvention inférieure à 1 000€ pour l'année 2023 – Soldes
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_5_4 : Subventions exceptionnelles aux associations pour l'année 2023
APPROUVE A L'UNANIMITE

6. Enseignement

Délibération n°20230324_6_1 : Association Sociale et Sportive du Bassin Houiller (ASBH): Subvention pour 2023
APPROUVE A L'UNANIMITE

7. Grands Projets Urbains

Délibération n°20230324_8_1 : Patrimoine - Convention d'accompagnement Assistance à Maitrise d'Ouvrage - Moselle Agence Technique (MATEC) pour le projet de création d'une Maison des Cultures Nouvelles à Forbach
5 Abstentions Mmes ZURBACH – PETER – DOUIFI et MM PEYRON - BOUR
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_8_2 : Patrimoine - Consultations relatives au marché public de maîtrise d'œuvre, aux marchés publics de travaux et aux missions annexes dans le cadre de la création d'une Maison des Cultures Nouvelles à Forbach
3 Abstentions Mmes ZURBACH – PETER – DOUIFI et MM PEYRON - BOUR
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_8_3 : Logement Résidence « Les Jardins du Vieux Couvent » : Modification des avances de charges
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_8_4 : Urbanisme : Vente du terrain de Monsieur Djordevic
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_8_5 : Chauffage Urbain : Modification des statuts
APPROUVE A L'UNANIMITE

8. Police Municipale - Sécurité et Prévention

Délibération n°20230324_9_1 : Création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_9_2 : Convention de mise en fourrière
APPROUVE A L'UNANIMITE

9. Finances

Délibération n°20230324_10_1 : Plan Pluriannuel d'Investissements (2023-2025)
Le Conseil Municipal prend acte du Plan Pluriannuel d'Investissements

Délibération n°20230324_10_2 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_10_3 : Audit des taxes foncières de la commune par la société NEOPTIM
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_10_4 : Compte de Gestion 2022
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_10_5 : Compte Administratif 2022
**Abstentions Mmes ZURBACH – PETER – DOUIFI et MM PEYRON – BOUR
MM HOMBERG - GIUNTA
APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibération n°20230324_10_6 : Affectation du résultat de 2022
**Abstentions Mme ZURBACH – PETER – DOUIFI et MM PEYRON - BOUR
APPROUVE A L'UNANIMITE**

Délibération n°20230324_10_7 : Fixation du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
APPROUVE A L'UNANIMITE

Délibération n°20230324_10_8 : Budget Primitif 2023
APPROUVE A L'UNANIMITE

Le Maire,

Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est